

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mercredi 29 août 2012 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Guylaine Richer, MM. Normand Chalifoux et Louis Kemp, tous commissaires formant quorum.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mmes Johanne Beaulieu, Corinne Payne et Elisa Rietzschel ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-120829-2529

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 12 juin 2012.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-120829-2530

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Rapport sur les nominations de gestionnaires durant la période estivale; (*huis clos*)
6. Adjudication du contrat de service de transport hors horaire dans le cadre du programme sport-études à l'école Saint-Gabriel pour 2012-2013 – adoption;
7. Services alimentaires dans nos établissements :
 - 7.1 Adjudication d'un contrat de service de cantine (école secondaire des Patriotes) – adoption;

- 7.2 Adjudication d'un contrat de service de cantine (école secondaire d'Oka) – adoption;
- 7.3 Adjudication d'un contrat de service de cantine (Polyvalente Deux-Montagnes) – adoption;
8. Nomination de professionnels en architecture, en génie mécanique et électricité, et en ingénierie structure et génie civil dans le cadre du budget des investissements et de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments et sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien) – adoption;
9. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

HUIS CLOS – RAPPORT SUR LES NOMINATIONS DE GESTIONNAIRES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CE-120829-2531

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 35.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-120829-2532

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 40.

RAPPORT SUR LES NOMINATIONS DE GESTIONNAIRES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CE-120829-2533

ATTENDU le mandat de la Direction générale de procéder aux nominations durant la période estivale (rés. n° CE-120612-2515);

ATTENDU les recommandations unanimes des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ENTÉRINER les nominations suivantes :

- Mme Annie Bélanger, directrice d'école primaire;
- Mme Geneviève Lévesque, directrice d'école primaire;
- Mme Mélanie Beaulieu, directrice adjointe d'école primaire;
- Mme Marie-Ève Ouellet, directrice adjointe d'école primaire;
- Mme Martine Gilbert, directrice adjointe d'école secondaire;
- Mme Catherine Gionet, directrice adjointe d'école secondaire;
- M. Sébastien Labbé, directeur adjoint d'école secondaire;

Tel que précisé dans la politique locale de gestion des cadres d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, ces candidats seront soumis à une période de probation d'une durée d'un an.

Adopté

ADJUDICATION DU CONTRAT DE SERVICE DE TRANSPORT HORS HORAIRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPORT-ÉTUDES À L'ÉCOLE SAINT-GABRIEL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

Résolution n° CE-120829-2534

ATTENDU que les frais nécessaires au transport des élèves sont assumés par les parents dans le cadre du programme sport-études de l'école Saint-Gabriel;

ATTENDU le respect de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public # 190AO1071 – Service de transport hors horaire pour les activités parascolaires dans le cadre du programme sport-études pour l'année scolaire 2012-2013 à l'école Saint-Gabriel;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADJUGER au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence la firme « Autobus Deux-Montagnes (1983) Inc. », le contrat à commande de service de transport hors horaire pour les activités parascolaires dans le cadre du programme sport-études pour l'année scolaire 2012-2013 à l'école Saint-Gabriel au prix forfaitaire de 62,07 \$ par aller simple plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE SECONDAIRE DES PATRIOTES

Résolution n° CE-120829-2535

ATTENDU la Politique sur les services alimentaires (RM-10);

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école secondaire des Patriotes;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADJUGER un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « Gestion Richard Ouimet Enr. » opéré par M. Richard Ouimet, afin de desservir l'école secondaire des Patriotes pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2014;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Résolution n° CE-120829-2536

ATTENDU la Politique sur les services alimentaires (RM-10);

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école secondaire d'Oka;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADJUGER un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « Coopsco des Laurentides » opéré par Mme Martine Thomas, afin de desservir l'école secondaire d'Oka pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2014;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES

Résolution n° CE-120829-2537

ATTENDU la Politique sur les services alimentaires (RM-10);

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU la recommandation de la direction de la Polyvalente Deux-Montagnes;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADJUGER un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « Coopsco des Laurentides » opéré par Mme Martine Thomas, afin de desservir la Polyvalente Deux-Montagnes pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2014;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

NOMINATION DE PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, EN INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ, ET EN INGÉNIERIE STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL DANS LE CADRE DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS ET DE LA MESURE 50620 « MAINTIEN DES BÂTIMENTS » (SOUS-MESURE 50621 – MAINTIEN DES BÂTIMENTS ET SOUS-MESURE 50622 – RÉSORPTION DU DÉFICIT D'ENTRETIEN)

Résolution n° CE-120829-2538

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer les travaux suivants dans le cadre du budget des investissements (rés. n° CC-120626-3739) et de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments (rés. n° CC-120626-3740) et sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien (rés. n° CC-120626-3741)) :

BÂTIMENT	PROJET	Coût estimé des travaux (incluant honoraires, imprévus et taxes)
Alpha	Réfection de la cour d'école du préscolaire et aménagement de débarcadères autobus et parents (Maintien des bâtiments)	575 000 \$
des Érables	Réfection de toiture et maçonnerie (Résorption du déficit d'entretien)	1 593 224 \$
Du Bois-Joli	Réfection de la maçonnerie et de la toiture (Maintien des bâtiments)	600 000 \$
École secondaire des Patriotes	Vétusté (Maintien des bâtiments)	800 000 \$
Écoles diverses	Enlèvement d'amiante (Maintien des bâtiments)	1 000 000 \$
Écoles diverses	Nettoyage des conduits de ventilation (Qualité de l'air)	320 000 \$
Emmanuel-Chénard	Réfection de la toiture (Résorption du déficit d'entretien)	530 000 \$
Notre-Dame-de-l'Assomption	Réhabilitation environnementale du terrain contaminé (Terrain contaminé)	275 507 \$
secondaire d'Oka	Vétusté (Maintien des bâtiments)	975 000 \$
Village-des-Jeunes	Réfection de la cour d'école (Résorption du déficit d'entretien)	700 000 \$
Arc-en-ciel, de Fontainebleau, de la Seigneurie, des Perséides, Saint-Gabriel (pavillon Saint-Gabriel), Saint-Pierre	Remplacement des portes de périmètre (Maintien des bâtiments)	620 000 \$

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) et le Règlement sur la délégation de pouvoirs (SIP-08) de la Commission scolaire;

ATTENDU que les coûts estimés des honoraires pour les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie seront inférieurs à 100 000 \$;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, le tout sous réserve de l'approbation des projets par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments et sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien) :

BÂTIMENT	PROJET
Alpha	Réfection de la cour d'école du préscolaire et aménagement de débarcadères autobus et parents (Maintien des bâtiments) - Firme d'ingénierie en civil : Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.
des Érables	Réfection de toiture et maçonnerie (Résorption du déficit d'entretien) - Firme d'architecture : Yves Woodrough architectes
Du Bois-Joli	Réfection de la maçonnerie et de la toiture (Maintien des bâtiments) - Firme d'architecture : Bergeron Bouthillier + Falardeau architectes en consortium
École secondaire des Patriotes	Vétusté (Maintien des bâtiments) - Firme d'architecture : Claude Hamelin Lalonde Desjardins Khamlong architectes
Écoles diverses	Enlèvement d'amiante (Maintien des bâtiments) - Firme d'ingénierie en mécanique et électricité : Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.
Écoles diverses	Nettoyage des conduits de ventilation (Qualité de l'air) - Firme d'ingénierie en mécanique et électricité : Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.
Emmanuel-Chénard	Réfection de la toiture (Résorption du déficit d'entretien) - Firme d'architecture : L'Écuyer Lefaivre architectes
Notre-Dame-de-l'Assomption	Réhabilitation environnementale du terrain contaminé (Terrain contaminé) - Firme d'ingénierie en civil : Dessau inc.
secondaire d'Oka	Vétusté (Maintien des bâtiments) - Firme d'architecture : Claude Hamelin Lalonde Desjardins Khamlong architectes - Firme d'ingénierie en mécanique et électricité : Dessau inc. - Firme d'ingénierie en structure : Dessau inc.
Village-des-Jeunes	Réfection de la cour d'école (Résorption du déficit d'entretien) - Firme d'ingénierie en civil : Dessau inc.
Arc-en-ciel, de Fontainebleau, de la Seigneurie, des Perséides, Saint-Gabriel (pavillon Saint-Gabriel), Saint-Pierre	Remplacement des portes de périmètre (Maintien des bâtiments) - Firme d'architecture : L'Écuyer Lefaivre architectes

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer les bons de commande initiant le processus.

Adopté

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles, indique qu'aucun contrat n'a été octroyé par la Direction générale durant la période estivale en vertu du mandat qui lui avait été confié par le comité exécutif (rés. n° CE-120612-2516).

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-120829-2539

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 20 h 10.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général